

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 22 septembre 2006  
(convocation du 11 septembre 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Septembre Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. TAVART Jean-Michel.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert  
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy  
M. SEUROT Bernard à M. REBIERE André  
M. BREILLAT Jacques à M. BELLOC Alain  
M. CANIVENC René à M. NEUVILLE Michel

M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max  
M. DOUGADOS Daniel à M. BRANA Pierre  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. REDON Michel à M. JAULT Daniel  
M. RESPAUD Jacques à Mme. DELAUNAY Michèle

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**La Maison de l'Architecture et du Cadre de Vie en Aquitaine**  
**□Innovations Architecturales, Logement Social et Renouvellement Urbain**  
**□Attribution d'une subvention de fonctionnement exceptionnelle -**  
**□Décision - Autorisation**

Monsieur LAMAISON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Créée en 1993, la Maison de l'Architecture et du Cadre de Vie en Aquitaine (Ma'Aquitaine) représente la structure de communication régionale de l'ordre des Architectes et se positionne à l'interface entre les usagers et l'ensemble des acteurs de l'aménagement urbain et bâti.

En 2006, Ma'Aquitaine exprime une forte volonté de sensibiliser davantage le grand public à l'aménagement du cadre de vie, à l'habitat et notamment à la conception des logements sociaux.

Souffrant d'une image souvent négative, le logement social doit être considéré dans la perspective d'un enjeu collectif et comme un élément majeur de la composition urbaine.

Ainsi, Ma'Aquitaine saisit l'opportunité du congrès de l'Union Nationale HLM à Bordeaux, pour proposer différentes actions de sensibilisation, notamment auprès des élus et du grand public, sur l'évolution du logement social avec l'émergence de projets innovants en Aquitaine répondant à des enjeux forts tels que l'intégration urbaine, la valorisation du cadre de vie.

**1. Une exposition sur le thème de l'innovation architecturale et du logement social**

En partenariat avec l'AROSHA, Ma'Aquitaine réalisera une exposition à vocation itinérante. Elle portera sur des opérations d'aménagement et de renouvellement urbain, sur des ensembles d'habitat social, de structures d'hébergement pour personnes âgées, handicapées, populations en difficulté..., de réhabilitation urbaine et de rénovation en Aquitaine.

Cette exposition sera accompagnée d'une publication qui constituera un support de communication pérenne.

**2. Des parcours urbains**

A l'occasion des journées du patrimoine, des visites commentées d'opérations exemplaires réalisées sur la Communauté Urbaine de Bordeaux en matière de renouvellement urbain, de revalorisation de centre ville, de réhabilitation patrimoniale en faveur du logement subventionné seront organisées.

### **3. Une table ronde autour des programmes de logements sociaux dans le cadre du PLU**

Un débat entre des professionnels est programmé courant Novembre 2006 sur le thème de la promotion de la qualité architecturale et de la maîtrise des coûts des réalisations d'habitat social.

Ces actions conduites par Ma'Aquitaine intéressent tout particulièrement la Communauté urbaine de Bordeaux, car elles abordent de manière pratique et pédagogique des problématiques qui rejoignent plusieurs domaines de ses compétences :

- l'habitat et notamment le logement social
- l'urbanisme (PLU)
- l'environnement

Elles s'inscrivent aussi dans une démarche pédagogique assurant et soutenant la continuité des actions du PLH communautaire.

Le montant global pour ces trois actions s'élève à hauteur de 17 500 € H.T.

Compte tenu de cette convergence d'intérêts et de l'importance de communiquer autour des opérations de renouvellement urbain et du logement social, il est donc proposé d'accorder à Ma'Aquitaine une subvention formalisée par la signature d'une convention d'un montant de 5 500 € H.T..

Dans ces conditions, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

**AUTORISER** Monsieur Le Président à signer la convention ci-annexée, fixant les conditions d'attribution, à Ma'Aquitaine, d'une subvention d'un montant de 5 500 € HT, qui sera imputée sur les crédits ouverts sur le budget de l'exercice en cours (chapitre 67 – compte 6745 – Fonc 8241 – CRB D 600).

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 septembre 2006,

Pour expédition conforme,  
pour le Président  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
3 OCTOBRE 2006

M. SERGE LAMAISON